



CIQ DE VENELLES

Comité d'intérêt de Quartier de Venelles
9, rue du Val de Tourame
13770 VENELLES
☎ 04 42 54 07 58

Procès verbal de l'Assemblée Générale 2009 tenue le 14 juin 2010, salle des Logissons

1. Convocation

La convocation a été envoyée par la poste à tous les adhérents dans la dernière semaine de mai, selon <http://ciqdevenelles.free.fr/?p=161>

2. Décompte des présents et des pouvoirs

Les participants à jour de leur cotisation ont signé la fiche de présence et ont remis leur pouvoir à la Secrétaire. On dénombre 27 présents et 10 pouvoirs. **Le quorum est donc atteint.**

3. Rapport moral de l'année 2009

La Présidente a fait un bilan rapide de l'année écoulée puis a laissé la parole aux différents administrateurs qui ont rapporté l'avancement des actions menées depuis l'assemblée générale de 2008.

Le rapport moral a été voté à l'unanimité des adhérents présents et représentés.

4. Rapport financier de l'année 2009

Le Trésorier a présenté l'état des comptes.

Pour l'année 2010, la cotisation est maintenue à 10 euros.

Le rapport financier a été voté à l'unanimité des adhérents présents et représentés.

5. Rapport d'orientation pour l'année 2010

Patrick MICHAILLE a présenté les orientations pour 2010.

6. Renouvellement des membres du conseil d'administration

Les nouveaux membres qui se sont présentés ont tous été élus ; ils figurent en rouge sur la liste des administrateurs mise à jour en annexe.

En attendant le prochain conseil d'administration prévu en septembre, et qui aura notamment pour objectif de préciser les missions de chaque administrateur, les administrateurs présents, réunis en conseil, ont élu

- Patrick MICHAILLE, Président
- Marie-Thérèse MONPOUET, Trésorière
- Michèle MANZO, Secrétaire

Il est prévu de déplacer l'adresse de l'Association au : 28, rue du Clos de la Bosque – 13770 Venelles.

7. Publication du PV de l'Assemblée Générale

Le PV est publié sur le site : <http://ciqdevenelles.free.fr>

LISTE DES ADMINISTRATEURS SUITE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2009

(en rouge figure le nom des nouveaux élus)

NOM PATRONYMIQUE	PRENOM	ADRESSE	Fonction au sein du CIQ
BOI	Léopold	13, Clos de la Bosque 13770 VENELLES	Administrateur
CAPELLE	Françoise	29, rue de l'Agnel 13770 VENELLES	Administrateur
DESPREZ née DENIS	Caroline	Chemin des Vieux Cabassols 13770 VENELLES	Administrateur
FALGOUX	Daniel	1, allée des Croustières 13770 VENELLES	Administrateur
GHILLIAZA	Jean-Claude	4, rue du Val de Tourame 13770 VENELLES	Administrateur
GOBLET	Yves	5, impasse des Cottages 13770 VENELLES	Administrateur
LAMBERT née BIGEARD	Danielle	25, allée des Arlésiens 13770 VENELLES	Administrateur
LAMOUREUX née MOUGIN	Suzanne	9, rue du Val de Tourame 13770 VENELLES	Administrateur
MAGNAC	Sylvain	5, impasse des Résidences 13770 VENELLES	Administrateur
MANZO	Michèle	1502, route de l'Arbitelle 13770 VENELLES	Administrateur SECRETARE
MICHAILLE	Patrick	28, rue du Clos de la Bosque 13770 VENELLES	Administrateur PRESIDENT
MONPOUET née Quéré	Marie- Thérèse	3, rue du Clos de la Bosque 13770 VENELLES	Administrateur TRESORIERE
REVVY	Jacques	21, rue Lou Recaloun 13770 VENELLES	Administrateur

Le 8 septembre 2010
Pour le CIQ de Venelles, Le Président

Patrick MICHAILLE

Annexe 1 : Rapport moral

BILAN DE SYNTHÈSE (Suzanne LAMOUREUX, Présidente)

L'année 2009 a vu la poursuite des actions du CIQ. Peu d'actions nouvelles mais surtout quelques finalisations notamment la décision de la LGV, la première réunion du groupe de travail sur les panneaux publicitaires, la mise en service d'une navette interurbaine.

LA NOUVELLE GOUVERNANCE (Caroline DESPREZ)

Après l'établissement des principes d'une bonne gouvernance (clarification des rôles, concertation, transparence, confiance et évaluation) et l'élaboration d'une future organisation tout au long de l'année 2008, le GT nouvelle gouvernance dont fait partie le CIQ ne s'est réuni en 2009 qu'à une seule reprise. Rien n'a donc été réalisé ni décidé courant 2009 et nous étions inquiets sur le devenir de ce GT jusqu'au début de cette année. Effectivement, le GT nouvelle gouvernance s'est réuni à 3 reprises en ce début d'année 2010 et a réussi à finaliser la proposition du CIQ concernant « la charte venelloise sur la nouvelle gouvernance » qui sera validée par monsieur le Maire et la commission « Développement Durable et Energie » dans les mois à venir. Le GT nouvelle gouvernance a également listé les projets retenus pour la mise en place de groupes de travail par projet pilotés par un élu. Chaque projet aura un suivi à l'aide d'indicateurs et fera l'objet d'une fiche. Le CIQ reste attaché à la démarche même si par moment il pense qu'il vaudrait mieux recadrer les priorités des projets en fonction de leur importance pour les parties prenantes. La nouvelle gouvernance constitue en elle-même un projet où sera évaluée la qualité de la concertation .

PLU : enquête publique et adoption par le Conseil municipal (Léopold BOI)

Les commentaires du CIQ sont les suivants :

- Tendances des observations et des réponses du Commissaire Enquêteur :
 - Rigidité des réponses, très peu de consensus (moins de cinq accords).
 - Souvent pas de réponse ou réponse avec un lien (confus) sur une autre réponse
- Déception vis-à-vis des avis du commissaire enquêteur, très peu de valeur ajoutée et d'arbitrage des avis quelquefois confus ou à côté du sujet .
- De grandes questions déboutées ou sans réponse claire (**cas du bois de la Bosque** où l'incompréhension subsiste)
- Une procédure pas bien respectée (annexes tardivement disponibles, ...)

En conséquence, si ce document participe à «ce qui est sans doute la grande stratégie pour Venelles dans les années à venir» on peut se demander s'il est à la hauteur de sa mission.

Le CIQ a acheté un exemplaire (CD) ; la question se pose de la mettre en ligne sur le site. (Il est fait remarquer que ce serait à la municipalité de le publier sur le site de Venelles.)

LE PROJET DE QUARTIER DURABLE DES MICHELONS (Danièle LAMBERT)

Six réunions, dont une réunion de concertation avec les associations et les directeurs d'école, ont été tenues en 2009. La réunion publique destinée à l'ensemble des Venellois n'a été tenue que le 18 janvier 2010. Le projet comportera une centaine de logements dont 25 à 30 % de logements sociaux, des commerces, un hôtel, une salle de spectacle de 300 à 400 places, un jardin et une place publique, deux parkings dont l'un en souterrain et un en surface. La voie de circulation ne pourra accueillir que des véhicules électriques, les modes doux seront privilégiés. Les réseaux de chaleur votés lors du PLU vont trouver leur pleine exploitation avec des chaudières à bois. Prévue également la récupération des eaux telles que l'eau grise des toilettes ou l'eau de pluie. La station-service doit être déplacée au sud du rond-point. Actuellement, la Direction générale de l'Aménagement du

Territoire de la CPA étudie le cahier des charges qui devra être reproductible pour les futurs projets de la communauté.

Le CIQ suit ce dossier de près notamment pour la prise en compte des intérêts des riverains. Mme SANCHEZ, présidente de l'association du quartier des Cabassols, était d'ailleurs présente à l'AG du CIQ, et nous a fait part de sa réunion avec la municipalité du 12 mai 2010. Il lui a été conseillé d'acter les résolutions de principe dans une lettre à adresser au Maire sous pli recommandé (constructions à 40 m au minimum des façades, haie d'arbres, 2 étages maximum, pour ce qui concerne la vue ; voie centrale à double sens avec retournement, la voie en clôture étant réservée aux secours, pour ce qui concerne le bruit).

Le CIQ participe par ailleurs au groupe de travail spécifique à la salle de spectacles.

LE PROJET DE LA SALLE DE SPECTACLE (Danièle LAMBERT)

Depuis le mois de février 2002, la municipalité a ouvert le dossier relatif à la construction d'une salle de spectacle aux Michelons et a proposé plusieurs réunions de concertation aux élus et aux diverses associations de Venelles, notamment aux associations culturelles, afin de recueillir leurs avis. Les participants ont souligné la petitesse des salles qui accueillent actuellement les spectacles (manque de places mais aussi manque de confort des sièges), et les conditions matérielles peu adaptées aux prestations des artistes (scènes trop petite, manque de vestiaires, de toilettes...). Compte tenu des propositions et des demandes, on s'achemine vers le projet d'une salle de spectacle de jauge importante (entre 400 et 600 places) intégrée dans un ensemble comportant un vaste hall d'accueil, des locaux pour le personnel administratif, les techniciens, les comédiens et le matériel. Il s'agira également de définir un projet culturel adapté à cette nouvelle salle à vocation communautaire. Un groupe de travail doit visiter les salles des communes voisines afin d'affiner le dossier, dossier qui sera ensuite soumis à un programmiste chargé d'élaborer plusieurs types de projets, parmi lesquels sera choisi le projet final.

LES ANTENNES RELAIS (Daniel FALGOUX)

La table ronde « Radiofréquence, Santé, Environnement » qui a été lancée par le gouvernement en avril-mai derniers, a dégagé 10 orientations d'action publique selon quatre principes : principe de transparence, principe d'attention, principe de précaution, principe de concertation. Actuellement une expérimentation sur plusieurs communes est en cours. Nous restons attentifs aux conclusions. Concernant la municipalité de Venelles, nous espérons que ces conclusions seront reprises par le comité consultatif créé en conseil municipal le 19 février 2009. Ce comité ne s'est pas encore réuni. Par ailleurs, à la demande d'un particulier, aidé par le CIQ, une campagne de mesures de champ électromagnétique a été commandée par la Municipalité et réalisée sur la commune de Venelles par l'APAVE, laboratoire indépendant. Il en ressort que les valeurs maximum de champ autour des antennes installées dans la commune respectent les limites légales actuelles.

Il est suggéré que le CIQ organise un débat sur cette question à l'automne 2010.

LGV PACA, enfin la décision (Suzanne LAMOUREUX)

Le 30 juin, le Ministre de l'Ecologie et du Développement Durable faisait connaître le choix pour un passage par Marseille. Deux arguments ont prévalu : la nécessité de positionner Marseille et Toulon sur l'Arc Méditerranéen Barcelone-Gênes et le besoin de desservir les zones au plus près de l'habitat. Le CIQ veillera par solidarité à l'adoption des meilleures conditions de passage de cette grande ligne. Il referme avec précaution un dossier vieux de vingt ans.

LES PANNEAUX PUBLICITAIRES (Suzanne LAMOUREUX)

Une première réunion du groupe de travail sur les panneaux publicitaires s'est tenue le 25 mars 2009. Le Cabinet Cadre et Cités de Lyon désigné pour revoir le règlement local de publicité a présenté un diagnostic très intéressant. Il ressort qu'il est possible d'obtenir des améliorations notables, la commune ayant un gros pouvoir en matière de réglementation de la publicité. Le CIQ regrette le temps perdu sur ce dossier. Le règlement local

aurait pu être réétudié depuis plusieurs années. Il n'était pas nécessaire d'en faire un projet communautaire. Plus on tarde à le revoir, plus il sera difficile d'appliquer des mesures plus restrictives. Le CIQ regrette aussi de ne pouvoir participer au groupe de travail préfectoral mis en place sur la commune, et ceci malgré son agrément pour la protection de l'environnement. De ce fait, nous ne pouvons pas suivre le travail de la commission et nous ne sommes pas tenus informés de sa progression.

TRANSPORTS COLLECTIFS : LA NAVETTE (Sylvain MAGNAC)

Le 12 octobre 2009, un transport interurbain était mis en place dans Venelles. Sous le nom de « navette », un petit bus d'une dizaine de places assises fait depuis le tour de la commune. Le tarif initial de 1,10 euro a été revu à la baisse le 1^{er} mars 2010. Il est actuellement de 0,50 euro. Pour les usagers à destination d'Aix par la ligne régulière, le ticket de 1 euro de ce trajet permet de prendre la navette gratuitement. Le CIQ a contribué à obtenir ce moyen de transport local qui fonctionne sur d'autres communes de la CPA comme Pertuis et Ventabren. Il déplore toutefois que le groupe de travail de la NG ne se soit pas réuni depuis pour faire le bilan de cette phase d'exploitation. Certains usagers la plébiscitent, d'autres lui reprochent son circuit trop long et son terminus aux Florales. Beaucoup ne l'ont pas pratiqué et en ignore l'itinéraire au demeurant complexe. Il serait intéressant de mettre en place une semaine gratuite pour la promouvoir.

Le CIQ réclame une rencontre avec les responsables des déplacements de la CPA et l'adjoint aux transports de la commune pour en débattre.

NB : une réunion s'est tenue le 1^{er} juillet 2010 en mairie de Venelles.

LE LIVRE BLANC DU CIQ (Suzanne LAMOUREUX)

Le CIQ poursuit la mise à jour de son livre blanc. Il regrette de ne pas avoir de réponse sur certains projets très structurants tels que l'aménagement de la RD96, la halte ferroviaire et le passage à niveau, le terrain « Chevrot » (face à la Cave Coopérative vinicole), La Bosque (à côté du cimetière à l'ouest de Venelles)...

ACTIONS DIVERSES (Suzanne LAMOUREUX)

Feu sonore en centre ville : nous avons appris qu'un feu sonore devait être installé ce printemps en centre ville. (NB : à ce jour, il n'est toujours pas installé.) De quoi satisfaire les Venellois malvoyants qui se plaignent par ailleurs d'un manque d'aménagements spécifiques (trottoirs, passages piétons...);

Pistes cyclables : des tronçons continuent à être aménagés, c'est le cas tout récemment en centre ville.

Poudrière de la Trévaresse : les travaux de débroussaillage, d'élagage et d'abattage d'arbres ont été réalisés cet hiver, à notre grande satisfaction. Nous étions intervenus sur ce dossier il y a deux ans.

Annexe 2 : RAPPORT FINANCIER

Les ressources du CIQ reposent exclusivement sur les cotisations de ses adhérents dont le montant pour l'année 2009 a été maintenu à 10 € par adhérent.

RECETTES

REPRISE DU SOLDE	521,03 €
Cotisations 2009	630,00 €
Intérêts Caisse d'Epargne	1,87 €
TOTAL DES RECETTES	1 152,90 €

DEPENSES

Frais de secrétariat et affranchissements	593,82 €
Renouvellement adhésion à la Fédération des CIQ	25,00 €
Renouvellement adhésion à l'Atelier de l'Environnement	25,00 €
Frais d'assurance	36,55 €
Frais de tenue de compte CE	48,00 €
TOTAL DES DEPENSES	728,37 €

SOIT UN SOLDE EN BANQUE DE	424,53 €
----------------------------	----------